

## **CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LONGUEUIL**

### **PROCÈS-VERBAL**

Le 7 février 2006

À l'Hôtel Sandman de Longueuil, le septième (7<sup>e</sup>) jour de février de l'an deux mille six (2006), a lieu la **cinquième (5<sup>e</sup>) assemblée du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de Longueuil** (CRÉ de Longueuil) à laquelle sont présents :

#### **Membres :**

Madame Nicole Béliveau, conseillère municipale, ville de Longueuil  
Monsieur Marc Benoit, conseiller municipal, ville de Brossard  
Monsieur Normand Caisse, conseiller municipal, ville de Longueuil  
Madame Mireille Carrière, conseillère municipale, ville de Longueuil  
Monsieur Michel Desjardins, conseiller municipal, ville de Longueuil  
Monsieur Stéphane Desjardins, conseiller municipal, ville de Longueuil  
Madame Johane Fontaine-Deshaies, conseillère municipale. Ville de Longueuil  
Madame Francine Gadbois, mairesse, ville de Boucherville  
Monsieur Bertrand Girard, conseiller municipal, ville de Longueuil  
Monsieur Claude Gladu, maire, ville de Longueuil  
Monsieur Robert Gladu, conseiller municipal, ville de Longueuil  
Monsieur Bruno Goulet, conseiller municipal, ville de Saint-Bruno-de-Montarville  
Monsieur Jacques Goyette, conseiller municipal, ville de Longueuil  
Monsieur Gilles Grégoire, conseiller municipal, ville de Longueuil  
Madame Manon D. Hénault, conseillère municipale, ville de Longueuil  
Madame Nicole Lafontaine, conseillère municipale, ville de Longueuil  
Monsieur Armand Lefebvre, conseiller municipal, ville de Boucherville  
Madame Pauline Marois, députée de Taillon  
Monsieur Jean-Marc Pelletier, maire, ville de Brossard  
Monsieur Roger Roy, conseiller municipal, ville de Longueuil  
Monsieur Roger Saucier, conseiller municipal, ville de Boucherville  
Monsieur Serge Séguin, conseiller municipal, ville de Brossard  
Monsieur Claude Trudeau, conseiller municipal, ville de Saint-Lambert  
Madame Cécile Vermette, députée de Marie-Victorin

#### **Étaient absents :**

Monsieur Antoine Assaf, conseiller municipal, ville de Brossard  
Monsieur Claude Benjamin, maire, ville de Saint-Bruno-de-Montarville  
Monsieur Sean Finn, maire, ville de Saint-Lambert  
et  
Monsieur Michel Audet, ministre des Finances, député de Laporte  
Monsieur Camil Bouchard, député de Vachon  
Madame Fatima Houda-Pepin, députée de La Pinière  
Madame Diane Legault, députée de Chambly  
Monsieur Pierre Moreau, député de Marguerite-D'Youville

Cette assemblée a été convoquée par messenger le 27 janvier 2006.

## **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame Monique Letarte, en tant qu'animatrice de la rencontre, prononce quelques mots de bienvenue aux gens présents et constatant qu'il y a quorum, déclare la cinquième assemblée du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de Longueuil (CRÉ de Longueuil) officiellement ouverte à 16h07.

### **RÉSOLUTION CA 2006-0036**

#### **NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Claude Gladu, appuyé par Francine Gadbois, de nommer Michel Bienvenu comme président d'assemblée et Louis Lacroix comme secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité.

### **RÉSOLUTION CA 2006-0037**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA CINQUIÈME (5<sup>e</sup>) ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CRÉ DE LONGUEUIL**

Il est proposé par Manon D. Hénault, appuyé par Nicole Béliveau, d'adopter l'ordre du jour proposé de la cinquième (5<sup>e</sup>) assemblée du conseil d'administration de la CRÉ de Longueuil.

Adoptée à l'unanimité.

## **PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA CRÉ DE LONGUEUIL**

Un bref historique de la CRÉ de Longueuil est présenté, lequel met l'emphase sur certaines dates et faits importants :

- création des Conférences régionales des élus (CRÉ) par le gouvernement du Québec avec l'adoption du projet de Loi 34 sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (MDERR) le 1<sup>er</sup> avril 2004 en lieu et place des Conseils régionaux de développement (CRD);
- instauration d'une CRÉ par région administrative à l'exception du Nord du Québec qui en compte deux (2) et la Montérégie qui en compte trois (3) dont une pour l'agglomération de Longueuil;
- l'assemblée de constitution de la CRÉ de Longueuil s'est tenue le 2 septembre 2004. L'ex-Conseil régional de développement de la Montérégie a assumé la transition du 1<sup>er</sup> avril 2004 au 1<sup>er</sup> octobre 2004;
- la CRÉ a pour mission d'agir à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec pour toutes questions relatives au développement de son territoire;
- plus spécifiquement, la CRÉ de Longueuil doit notamment :
  - assumer la planification du développement du territoire de l'agglomération de Longueuil ;
  - assurer la concertation des intervenants régionaux du milieu ;
  - assister le gouvernement dans le processus de décentralisation des responsabilités, de régionalisation des services gouvernementaux, et d'adaptation des normes et programmes gouvernementaux aux réalités régionales;
- la CRÉ de Longueuil compte deux instances décisionnelles, le conseil d'administration et le comité exécutif; et une instance consultative, la commission consultative sur le développement de Longueuil.

### **RÉSOLUTION CA 2006-0038**

#### **ADOPTION DES MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE**

**ATTENDU QUE** pour le bon fonctionnement de la Conférence régionale des élus de Longueuil et de ses diverses instances, il y avait lieu d'adopter le 2 septembre 2004 un Règlement de régie interne;

**ATTENDU QU'** il y a pertinence d'amender le Règlement de régie interne afin de respecter les nouvelles dispositions des lois provinciales applicables à la Conférence régionale des élus de Longueuil et de tenir compte de la nouvelle réalité régionale suite à la reconstitution des villes de Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert;

**ATTENDU QUE** la Conférence régionale des élus de Longueuil peut adopter, de temps à autre, des modifications au Règlement de régie interne;

Il est proposé par Bruno Goulet, appuyé par Roger Saucier, d'apporter un amendement au projet de règlement de régie interne amendé proposé à l'effet que les minutes des assemblées du CE et de la commission consultative sur le développement de Longueuil soient rendues publiques.

Le vote est demandé. 8 pour, 14 contre.

L'amendement est rejeté.

Il est proposé par Bertrand Girard, appuyée par Robert Gladu, d'adopter le Règlement 2006-1 Règlement de régie interne amendé tel que déposé.

Le vote est demandé. 14 pour, 8 contre.

Adoptée à la majorité.

### **RÉSOLUTION CA 2006-0039**

#### **ÉLECTION DES DIRIGEANTS**

#### **ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE D'ÉLECTION**

Il est, sur proposition dûment faite par Jacques Goyette et appuyée par Francine Gadbois, résolu de nommer Michel Bienvenu comme président d'élection et Louis Lacroix comme secrétaire d'élection.

Adoptée à l'unanimité.

### **RÉSOLUTION CA 2006-0040**

#### **ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT DE LA CRÉ DE LONGUEUIL**

La candidature de Nicole Lafontaine est proposée par Claude Gladu et appuyée par Manon D. Hénault.

Madame Nicole Lafontaine accepte, elle est élue présidente de la CRÉ de Longueuil.

Adoptée à l'unanimité.

**RÉSOLUTION CA 2006-0041**

**ÉLECTION AU POSTE DE PREMIER VICE-PRÉSIDENT DE LA CRÉ DE LONGUEUIL**

Le règlement de régie interne amendé prévoit que le premier vice-président soit désigné par et parmi les membres du conseil d'administration en provenance de la Ville de Longueuil.

La candidature de Claude Gladu est proposée par Nicole Lafontaine et appuyée par Jacques Goyette.

Monsieur Claude Gladu accepte, il est élu premier vice-président de la CRÉ de Longueuil.

Adoptée à l'unanimité.

**RÉSOLUTION CA 2006-0042**

**ÉLECTION AU POSTE DE DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT DE LA CRÉ DE LONGUEUIL**

Le règlement de régie interne amendé prévoit que le deuxième vice-président soit désigné par et parmi les membres du conseil d'administration désignés par les villes de Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert.

La candidature de Bruno Goulet, de la ville de Saint-Bruno-de-Montarville, est proposée par Francine Gadbois et appuyée par Jean-Marc Pelletier.

Monsieur Bruno Goulet accepte, il est élu deuxième vice-président de la CRÉ de Longueuil.

Adoptée à l'unanimité.

**RÉSOLUTION CA 2006-0043**

**ÉLECTION AU POSTE DE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA CRÉ DE LONGUEUIL**

La candidature de Manon D. Hénault, est proposée par Gilles Grégoire et appuyée par Stéphane Desjardins.

Madame Manon D. Hénault accepte.

La candidature de Armand Lefebvre est proposée par Jean-Marc Pelletier et appuyée par Bruno Goulet.

Monsieur Armand Lefebvre accepte.

Un vote à main levée est effectué. Madame Hénault recueille 14 voix et monsieur Lefebvre recueille 8 voix.

Madame Manon D. Hénault est élue secrétaire-trésorière de la CRÉ de Longueuil.

Adoptée à la majorité.

**RÉSOLUTION CA 2006-0044  
ÉLECTION DES 3 ADMINISTRATEURS EN PROVENANCE DE LA VILLE DE  
LONGUEUIL**

Élection des administrateurs en provenance de la ville de Longueuil

**Premier poste**

La candidature de Jacques Goyette est proposée par Michel Desjardins et appuyée par Normand Caisse.

Monsieur Jacques Goyette accepte.

**Deuxième poste**

La candidature de Gilles Grégoire est proposée par Stéphane Desjardins et appuyée par Mireille Carrière.

Monsieur Gilles Grégoire accepte.

**Troisième poste**

La candidature de Stéphane Desjardins est proposée par Roger Roy et appuyée par Robert Gladu. Monsieur Stéphane Desjardins accepte.

Pour combler les trois (3) postes d'administrateur en provenance de la Ville de Longueuil au comité exécutif de la CRÉ de Longueuil, les personnes suivantes sont élues :

Jacques Goyette, Gilles Grégoire et Stéphane Desjardins.

Adoptée à l'unanimité.

**RÉSOLUTION CA 2006-0045  
ÉLECTION DES 3 ADMINISTRATEURS EN PROVENANCE DES AUTRES VILLES DE  
L'AGGLOMÉRATION**

Élection des administrateurs en provenance des autres villes de l'agglomération.

**Premier poste**

La candidature de Armand Lefebvre est proposée par Francine Gadbois et appuyée par Roger Saucier.

Monsieur Armand Lefebvre accepte.

**Deuxième poste**

La candidature de Marc Benoit est proposée par Jean-Marc Pelletier et appuyée par Roger Saucier.

Monsieur Marc Benoit accepte.

### **Troisième poste**

La candidature de Claude Trudeau est proposée par Serge Séguin et appuyée par Bruno Goulet.

Monsieur Claude Trudeau accepte.

Pour combler les trois (3) postes d'administrateur en provenance des autres villes de l'agglomération au comité exécutif de la CRÉ de Longueuil, les personnes suivantes sont élues :

Armand Lefebvre, Marc Benoit et Claude Trudeau.

Adoptée à l'unanimité.

### **RÉSOLUTION CA 2006-0046**

#### **MISE EN PLACE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LONGUEUIL**

**ATTENDU QUE** le règlement de régie interne de la CRÉ de Longueuil, au chapitre V, prévoit la mise en place par la CRÉ de la commission consultative sur le développement de Longueuil;

**ATTENDU QUE** l'article 59 de ce même règlement a été amendé afin de tenir compte de la nouvelle réalité régionale suite à la reconstitution des villes de Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de nommer les 17 représentants des sous-commissions devant siéger à la Commission consultative sur le développement de Longueuil;

Il est, sur proposition dûment faite par Nicole Béliveau et appuyée par Johanne Fontaine-Deshaies, résolu de mandater le comité exécutif de la CRÉ de procéder à la constitution des sous-commissions et de faire ses recommandations au CA quant à la nomination des membres de la commission.

Adoptée à l'unanimité.

### **DOCUMENT DÉPOSÉ**

Le procès-verbal de la quatrième (4<sup>e</sup>) assemblée du conseil d'administration tenue le 21 juin 2005 est déposé.

### **RÉSOLUTION CA 2006-0047**

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Roger Roy, appuyé par Bertrand Girard, de lever l'assemblée à 17h00.

Adoptée à l'unanimité.

La présidente de la CRÉ de Longueuil,

La secrétaire-trésorière de la CRÉ de Longueuil,

---

Nicole Lafontaine

---

Manon D. Hénault